



Présentation

- Comprimé à 5mg (comprimés simples)
- Comprimé à 10mg (comprimés simples ou orodispersibles)
- Comprimé à 15mg (comprimés simples ou orodispersibles)
- Solution buvable à 1 mg/ml
- Solution injectable à 7,5 mg/ml intramusculaire à action immédiate (uniquement à l'hôpital)

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Les antipsychotiques sont prescrits pour soulager la souffrance psychique. Ils ne modifient pas la personnalité mais au contraire vont vous permettre de la retrouver. Ils vous aident à vous rassembler à l'intérieur de vous et à gérer votre vie quotidienne. Ils calment la tension intérieure, l'angoisse et l'agressivité.

Ils réduisent ou suppriment les désordres de la pensée (délires, hallucinations, sensations étranges). Ils vous aident à garder le contact et à communiquer avec les autres. Leur utilisation n'entraîne pas de dépendance.

Ce médicament occupe une place importante dans votre projet de soins en vous aidant à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie. Mais le médicament n'est pas suffisant pour assurer à lui seul votre rétablissement. Il est aussi nécessaire de bénéficier d'un accompagnement adapté reposant sur le lien avec les soignants, vos proches et les professionnels du social.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris chaque jour, à heure régulière, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance. L'aripiprazole se prend habituellement en une seule prise, avec un verre d'eau, avant, pendant, ou après le repas en position assise ou debout. Le comprimé orodispersible doit être placé sous la langue, il sera dissout rapidement par la salive. Il peut aussi être dissout dans un verre d'eau, et avalé.

Pour la solution buvable:

- La solution buvable doit être préparée avec le gobelet ou le dispositif doseur gradué contenu dans l'emballage.
- après ouverture du flacon, le médicament est à utiliser dans les 6 mois. Au-delà il doit être éliminé en le rapportant chez votre pharmacien.

Si oublié de prise, dans le cas d'**une seule prise** par jour:

- Prise du matin: vous pouvez la prendre dans la journée.
- Prise du soir: vous pouvez la prendre jusqu'au coucher.

Dans le cas de **deux prises** par jour: si le retard est de **moins de deux heures** prendre immédiatement le médicament. Au-delà de deux heures, sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante.

Si plusieurs doses ont été oubliées, demander l'avis à votre médecin.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Les effets indésirables des antipsychotiques sont variables en fonction de chaque médicament ; ils peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre. Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, parlez-en à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

La liste suivante fait mention d'effets indésirables parmi les plus fréquemment rencontrés ; d'autres effets plus rares peuvent apparaître (voir notices complètes) ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Impatiences, akathisie (besoin de bouger constamment), sensation de tension interne	Parlez-en à votre médecin pour adapter le traitement ou corriger ces effets.
Somnolence, baisse de vigilance	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en à votre médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.
Insomnies	Parlez-en à votre médecin, un changement de l'heure de prise d'un de vos médicaments peut parfois solutionner ce problème.
Céphalées (Maux de tête) (le plus souvent transitoire et en début de traitement)	Reposez-vous. Evitez les substances pouvant favoriser vos maux de tête (excitants, café, chocolat...). Si les symptômes persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Tremblements, rigidité, contractures musculaires (crampes)	Parlez-en au médecin pour adapter le traitement, ou corriger ces effets.

Effets**Que dois-je faire ?**

Nausées, vomissements	Prenez de préférence votre médicament au milieu d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée telle que la marche. Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation de plus de 3 jours, contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant (le plus souvent transitoire et en début de traitement)	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Troubles de la vision: vision floue, difficultés à lire, vision double	Évitez de conduire. Ces symptômes diminuent avec le temps. S'ils persistent, demandez l'avis de votre pharmacien, votre médecin ou votre ophtalmologue.
Diabète	Votre médecin contrôle au moins une fois par an votre glycémie.

**Que surveiller pendant le traitement ?****Le poids**

Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique. La prise d'un traitement antipsychotique nécessite la surveillance de la glycémie et du bilan lipidique réalisé par une prise de sang au moins une fois dans l'année.

Le cœur

Certains antipsychotiques impliquent une surveillance cardiologique, une surveillance régulière de la tension artérielle et la réalisation d'un ECG (Electrocardiogramme), demandez l'avis de votre médecin.

Les dents

Faites-les surveiller régulièrement car ce médicament favorise l'apparition de caries. Il est recommandé de se brosser les dents si possible après chaque repas, et au moins une fois par jour, avant le coucher.

La peau

Évitez de vous exposer au soleil. Utilisez une crème écran total indice 50 et portez un tee-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil avant toute exposition.

Les signes d'alerte

Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

**Quelles précautions observer ?****Hygiène de vie**

Évitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants comme le café, thé, cola et/ou drogues.

L'alcool

La prise d'alcool est déconseillée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Par la suite, une consommation très modérée est possible. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues

La consommation de ces produits peut favoriser la réapparition des troubles liés à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments

Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants, quelle que soit leur voie d'administration.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines

Soyez très prudent. Demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Projet de grossesse

Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.